

Fédération des Centres
Sociaux et Socioculturels
de la Côte-d'Or



Maison des Associations
2, rue des Corroyeurs - Boite MM1
21000 DIJON CEDEX
Tél. : 03 80 54 05 92 - Port : 06 45 30 28 11
centres-sociaux.21@wanadoo.fr

ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

9 STRUCTURES DIJONNAISES

2023-2026





Fédération des Centres
Sociaux et Socioculturels
de la Côte-d'Or



ANNEXE 1

CADRE D'INTERVENTION 2023-2026



NOS PRINCIPES FONDAMENTAUX :

- ↻ Agir pour une société juste et solidaire
- ↻ Encourager le développement du pouvoir d'agir
- ↻ Porter et défendre les valeurs de citoyenneté et de démocratie locale dans les instances partenariales et les structures
- ↻ Faire culture commune autour des valeurs et des modes d'action de l'animation de la vie sociale
- ↻ Accompagner les instances de gouvernance (définition des rôles, des missions, ...)
- ↻ Consolider les partenariats avec les différents acteurs de l'éducation populaire (Comité de liaison)
- ↻ Co construire et proposer avec les mouvements et fédération d'éducation populaire, des formations en lien avec le projet politique des structures et les mutations sociétales

**AGIR
POUR LA CITOYENNETÉ,
LA JUSTICE SOCIALE
ET LA DÉMOCRATIE LOCALE :
NOTRE MISSION
TRANSVERSALE**

NOS SAVOIR-FAIRE

LA FÉDÉRATION :

- ↻ Maîtrise les attendus de l'animation de la vie sociale
- ↻ Apporte une expertise dans l'articulation entre les politiques publiques et les besoins territoriaux
- ↻ Veille à la cohérence des projets
- ↻ Fédère les acteurs autour du pouvoir d'agir des habitants
- ↻ Essaime et partage ses modes d'animation et de participation
- ↻ Organise des rencontres avec et pour les acteurs bénévoles et professionnels des structures de l'animation de la vie sociale
- ↻ Sensibilise les équipes aux enjeux des évolutions sociétales

LA FÉDÉRATION :

- ↻ Met en place des outils de coopération et/ou convention avec les gestionnaires et/ou financeurs
- ↻ Propose des formations
- ↻ Associe les acteurs à des temps de réflexion sur des thématiques sociétales
- ↻ Organise des événements sur l'espace public
- ↻ Capitalise et valorise l'expression des habitants

NOS OUTILS



PUBLIC VISÉ

Équipes des structures
d'animation de la vie sociale
Élus locaux
Administrateurs
Bénévoles
Habitants des quartiers



PARTENAIRES

Ville de Dijon
CAF 21
Conseil départemental
Préfecture
FR MJC
Fédération Léo Lagrange
Cercle Laique Dijonnais
Acteurs des différents
quartiers
MSA
CARSAT
Conseil régional BFC



MOYENS HUMAINS

Déléguée de la Fédération 21
Chargée de mission
Assistante fédérale
Membres du Conseil
d'Administration
Réseau national FCSF
Prestataires extérieurs :
Organismes de formation
Autres Fédérations
Acteurs des Centres Sociaux

ÉVALUATION QUANTITATIVE

- ↪ Nombre de formations et de journées thématiques ou d'événements organisés dans l'espace public
- ↪ Nombre de publications

ÉVALUATION QUALITATIVE

- ↪ Des projets et des actions orientés sur la citoyenneté et la démocratie locale
- ↪ Outils déployés pour le recueil de l'expression des habitants
- ↪ Prise de recul dans les pratiques professionnelles
- ↪ Appropriation de concepts

AUTRES FINANCEURS

↻ Ville de Dijon	↻ État Soutien aux Fédérations
↻ Conseil départemental	↻ FONJEP Jeunesse et Sports
↻ CAF	↻ FONJEP Affaires Sociales
↻ Cotisation des adhérents	

	Charges		Produits	
Année 2023			↻ Ville de Dijon	12 000 €
			↻ Conseil départemental	13 000 €
	↻ Autres charges (*)	6 000 €	↻ CAF	13 000 €
	↻ Frais de personnel	39 000 €	↻ Cotisation des adhérents	1 000 €
			↻ État Soutien aux Fédérations	3 000 €
			↻ FONJEP Jeunesse et Sports	1 500 €
		↻ FONJEP Affaires Sociales	1 500 €	
		45 000 €	45 000 €	
Année 2024			↻ Ville de Dijon	12 000 €
			↻ Conseil départemental	13 500 €
	↻ Autres charges (*)	6 500 €	↻ CAF	13 500 €
	↻ Frais de personnel	40 500 €	↻ Cotisation des adhérents	1 750 €
			↻ État Soutien aux Fédérations	3 250 €
			↻ FONJEP Jeunesse et Sports	1 500 €
		↻ FONJEP Affaires Sociales	1 500 €	
		47 000 €	47 000 €	
Année 2025			↻ Ville de Dijon	12 000 €
			↻ Conseil départemental	14 000 €
	↻ Autres charges (*)	6 800 €	↻ CAF	14 000 €
	↻ Frais de personnel	42 000 €	↻ Cotisation des adhérents	2 000 €
			↻ État Soutien aux Fédérations	3 600 €
			↻ FONJEP Jeunesse et Sports	1 600 €
		↻ FONJEP Affaires Sociales	1 600 €	
		48 800 €	48 800 €	
Année 2026			↻ Ville de Dijon	12 000 €
			↻ Conseil départemental	14 500 €
	↻ Autres charges (*)	7 200 €	↻ CAF	14 500 €
	↻ Frais de personnel	43 500 €	↻ Cotisation des adhérents	2 300 €
			↻ État Soutien aux Fédérations	3 900 €
			↻ FONJEP Jeunesse et Sports	1 750 €
		↻ FONJEP Affaires Sociales	1 750 €	
		50 700 €	50 700 €	

	2023	2024	2025	2026
Animation globale	12 000 €	12 000 €	12 000 €	12 000 €
Action 1	9 000 €	9 000 €	9 000 €	9 000 €
Action 2	6 500 €	6 500 €	6 500 €	6 500 €
Action 3	4 500 €	4 500 €	4 500 €	4 500 €
	32 000 €	32 000 €	32 000 €	32 000 €






Fédération des Centres
Sociaux et Socioculturels
de la Côte-d'Or



ANNEXE 2

FICHES ACTION 2023-2026



-  **FICHE ACTION 1** : Consolider le rôle d'accompagnateur, d'animateur et d'expert
-  **FICHE ACTION 2** : Apporter un appui stratégique et méthodologique dans le pilotage des structures d'animation de la vie sociale
-  **FICHE ACTION 3** : Coopérer dans la proximité, à la déclinaison des politiques d'animation de la vie locale de la Ville de Dijon



**OBJECTIFS**

- ↪ Accompagner les structures selon leurs besoins
- ↪ Accroître les compétences des équipes bénévoles et salariées
- ↪ Apporter une expertise et un regard technique sur la méthodologie de projet
- ↪ Essaimer les outils de mobilisation du public et les technicités d'animation
- ↪ S'assurer de la place des habitants dans le pilotage du projet
- ↪ Co Construire et proposer, avec les mouvements et fédération d'Éducation Populaire, des formations en lien avec le projet politique des structures et les transformations sociétales
- ↪ Faciliter la maîtrise et les enjeux des schémas territoriaux (SDSF – COG Caf – Gie Impa...)

**CONSOLIDER LE RÔLE
D'ACCOMPAGNATEUR,
D'ANIMATEUR ET
D'EXPERT**

DÉROULEMENT DE L'ACTION

- ↪ Co construction avec les équipes
- ↪ Proposition et organisation de formations pour les différents acteurs (salariés et bénévoles)
- ↪ Organisation et animation de temps de rencontre avec l'ensemble des acteurs des structures de l'animation de la vie sociale
- ↪ Organisation de journées thématiques
- ↪ Analyse et partage des documents cadre

**PUBLIC VISÉ**

Équipes des structures
d'animation de la vie sociale
Administrateurs
Bénévoles
Habitants des quartiers

**PARTENAIRES**

Ville de Dijon
CAF 21
Conseil départemental
FR MJC
Fédération Léo Lagrange
Cercle Laïque Dijonnais
Acteurs des différents
quartiers

**MOYENS HUMAINS**

Déléguée de la Fédération 21
Chargée de mission
Assistante fédérale
Administrateurs Fédération 21

ÉVALUATION QUANTITATIVE

- ↪ Nombre de rencontres, thématiques abordées
- ↪ Nombre de formations
- ↪ Nombre de structures
- ↪ Nombre de personnes
- ↪ Nombre de sollicitations de la part des structures
- ↪ Outils utilisés permettant une démarche participative
- ↪ Pilotage du projet : Participation à la vie démocratique de la structure

Nombre d'habitants :

- ✗ dans les instances de gouvernance
- ✗ dans les commissions de travail
- ✗ dans la définition des choix stratégiques
- ✗ dans l'animation du projet de la structure

ÉVALUATION QUALITATIVE

- ↪ Partage d'une culture commune
- ↪ Mise en œuvre d'une méthodologie participative
- ↪ Échanges réguliers sur les nouvelles réglementations et politiques publiques



AUTRES FINANCEURS

- ☞ CAF
- ☞ État Soutien aux Fédérations
- ☞ FONJEP Jeunesse et Sports

		Charges		Produits	
Année 2023	☞ Autres charges (*)	5 000 €		☞ Ville de Dijon	9 000 €
	☞ Frais de personnel	8 000 €		☞ CAF	2 750 €
				☞ État Soutien aux Fédérations	750 €
				☞ FONJEP Jeunesse et Sports	500 €
			13 000 €		13 000 €
Année 2024	☞ Autres charges (*)	5 500 €		☞ Ville de Dijon	9 000 €
	☞ Frais de personnel	8 500 €		☞ CAF	3 000 €
				☞ État Soutien aux Fédérations	1 250 €
				☞ FONJEP Jeunesse et Sports	750 €
			14 000 €		14 000 €
Année 2025	☞ Autres charges (*)	6 000 €		☞ Ville de Dijon	9 000 €
	☞ Frais de personnel	9 000 €		☞ CAF	3 500 €
				☞ État Soutien aux Fédérations	1 500 €
				☞ FONJEP Jeunesse et Sports	1 000 €
			15 000 €		15 000 €
Année 2026	☞ Autres charges (*)	6 500 €		☞ Ville de Dijon	9 000 €
	☞ Frais de personnel	10 000 €		☞ CAF	4 000 €
				☞ État Soutien aux Fédérations	2 000 €
				☞ FONJEP Jeunesse et Sports	5 500 €
			16 500 €		16 500 €

(*) Fournitures administratives – Frais télécommunication – documentation diverse – Frais de déplacement

	2023	2024	2025	2026
Animation globale	12 000 €	12 000 €	12 000 €	12 000 €
Action 1	9 000 €	9 000 €	9 000 €	9 000 €
Action 2	6 500 €	6 500 €	6 500 €	6 500 €
Action 3	4 500 €	4 500 €	4 500 €	4 500 €
	32 000 €	32 000 €	32 000 €	32 000 €

**OBJECTIFS OPÉRATIONNELS**

- ↗ Soutenir et accompagner les structures en renouvellement d'agrément centre social
 - * Espace Baudelaire
 - * L'Archipel
 - * L'Essentiel-le
 - * Le Cercle Laïque
 - * Le Tempo
 - * Maison Maladière
 - * Maison Phare
 - * MJC Centre Social Les Bourroches
 - * MJC Centre Social Montchapet
- ↗ Asseoir le principe méthodologique incontournable pour un agrément ou un renouvellement d'agrément Centre Social : la participation des habitants
- ↗ Encourager une démarche évaluative autour de l'impact social
- ↗ Assurer une fonction « Ressource et veille »

**APPORTER UN APPUI
STRATÉGIQUE ET
MÉTHODOLOGIQUE
DANS LE PILOTAGE DES
STRUCTURES
D'ANIMATION DE LA VIE
SOCIALE**

DÉROULEMENT DE L'ACTION

- ↗ Participation aux différentes instances :
 - * Comité technique en fonction des besoins des structures
 - * Comité de pilotage (un par structure et par année civile, soit 9 au total)
 - * Commission d'agrément
- ↗ Mise en place de formations à la démarche évaluative
- ↗ Sensibilisation et acculturation à la mesure de l'impact social
- ↗ Élaboration de la méthodologie du diagnostic partagé (les outils utilisés, démarche envisagée)

**PUBLIC VISÉ**

Équipes des structures
d'animation de la vie sociale
Habitants des quartiers
Acteurs du territoire

**PARTENAIRES**

Ville de Dijon
CAF 21
Conseil départemental
FR MJC
Fédération Léo Lagrange
Cercle Laïque Dijonnais
Acteurs des différents
quartiers

**MOYENS HUMAINS**

Déléguée de la Fédération 21
Chargée de mission
Assistante fédérale
Administrateurs Fédération 21

ÉVALUATION QUANTITATIVE

- ↪ Nombre de formations/temps thématiques autour de la démarche évaluative
- ↪ Obtention de l'agrément Centre Social
- ↪ Participation des habitants
 - ✘ Commission d'agrément
 - ✘ Comité technique et de pilotage
- ↪ Méthodologie déployée pour le diagnostic partagé :
 - ✘ Outils et démarches
 - ✘ Contributions des acteurs
- ↪ Identification des indicateurs et critères d'évaluation
- ↪ Démarche de mesure d'impact

ÉVALUATION QUALITATIVE

- ↪ Témoignages d'habitants lors des différentes instances
- ↪ Adéquation entre les objectifs et les actions déclinées
- ↪ Concordance entre les indicateurs /critères d'évaluation et les actions menées
- ↪ S'assurer de la conduite de l'évaluation dans les projets des structures comme un levier de transformation (sociale, environnementale, citoyenne...)



AUTRES FINANCEURS

- ↕ CAF
- ↕ État Soutien aux Fédérations
- ↕ FONJEP Jeunesse et Sports
- ↕ FONJEP Affaires Sociales

	Charges		Produits	
Année 2023			↕ Ville de Dijon	6 500 €
	↕ Autres charges (*)	3 000 €	↕ CAF	750 €
	↕ Frais de personnel	5 000 €	↕ État Soutien aux Fédérations	350 €
			↕ FONJEP Jeunesse et Sports	200 €
		↕ FONJEP Affaires Sociales	200 €	
		8 000 €	8 000 €	
Année 2024			↕ Ville de Dijon	6 500 €
	↕ Autres charges (*)	3 400 €	↕ CAF	900 €
	↕ Frais de personnel	5 500 €	↕ État Soutien aux Fédérations	600 €
			↕ FONJEP Jeunesse et Sports	450 €
		↕ FONJEP Affaires Sociales	450 €	
		8 900 €	8 900 €	
Année 2025			↕ Ville de Dijon	6 500 €
	↕ Autres charges (*)	3 600 €	↕ CAF	1 200 €
	↕ Frais de personnel	6 000 €	↕ État Soutien aux Fédérations	900 €
			↕ FONJEP Jeunesse et Sports	500 €
		↕ FONJEP Affaires Sociales	500 €	
		9 600 €	9 600 €	
Année 2026			↕ Ville de Dijon	6 500 €
	↕ Autres charges (*)	3 800 €	↕ CAF	1 500 €
	↕ Frais de personnel	7 000 €	↕ État Soutien aux Fédérations	1 200 €
			↕ FONJEP Jeunesse et Sports	800 €
		↕ FONJEP Affaires Sociales	800 €	
		10 800 €	10 800 €	

	2023	2024	2025	2026
Animation globale	12 000 €	12 000 €	12 000 €	12 000 €
Action 1	9 000 €	9 000 €	9 000 €	9 000 €
Action 2	6 500 €	6 500 €	6 500 €	6 500 €
Action 3	4 500 €	4 500 €	4 500 €	4 500 €
	32 000 €	32 000 €	32 000 €	32 000 €

**OBJECTIFS OPÉRATIONNELS**

- ↗ Participer à des rencontres CAF - Ville de Dijon - Fédération 21 pour une complémentarité de l'accompagnement des structures et une cohérence des projets
- ↗ Être associé à la démarche CTG
- ↗ Développer et renforcer le partenariat avec d'autres services de la ville (seniors, numérique, accès au droit, réussite éducative, projet éducatif global ...)
- ↗ Maîtriser les enjeux du vieillissement, de la parentalité, de l'accès aux droits, du numérique, ...
- ↗ Analyser et relayer les appels à projets en lien avec ces thématiques.
- ↗ Apporter une expertise dans l'animation de l'observatoire de l'âge
- ↗ Être l'interface des partenaires et relayer les évolutions de leurs politiques publiques

**COOPÉRER
DANS LA PROXIMITÉ,
À LA DÉCLINAISON
DES POLITIQUES
D'ANIMATION DE LA VIE
LOCALE
DE LA VILLE DE DIJON**

DÉROULEMENT DE L'ACTION

- ↗ Mise en place de rencontres avec les interlocuteurs de la ville plus régulières (référénts de quartiers)
- ↗ Présence et réponse aux différentes sollicitations des acteurs des structures d'animation de la vie sociale
- ↗ Participation à la dynamique associative dijonnaise (comité de vie de la Maison des Associations, Grand Déj')

**PUBLIC VISÉ**

Équipes des structures
d'animation de la vie sociale
Administrateurs
Bénévoles
Habitants des quartiers

**PARTENAIRES**

Ville de Dijon
CAF 21
Conseil départemental
FR MJC
Fédération Léo Lagrange
Cercle Laïque Dijonnais
Acteurs des différents
quartiers

**MOYENS HUMAINS**

Déléguée de la Fédération 21
Chargée de mission
Réseau national FCSF
Prestataires extérieurs :
Organismes de formation
Autres Fédérations
Acteurs des Centres Sociaux

ÉVALUATION QUANTITATIVE

- ↪ Nombre de rencontres entre les partenaires
- ↪ Nombre de participations aux différents temps de la vie associative
- ↪ Nombre de sollicitations des acteurs des structures d'animation de la vie sociale

ÉVALUATION QUALITATIVE

- ↪ Réactivité, disponibilité
- ↪ Identification de la Fédération par les partenaires et les structures comme experts des thématiques citées
- ↪ Association de la Fédération à des temps de travail techniques et stratégiques avec les différents acteurs concernés

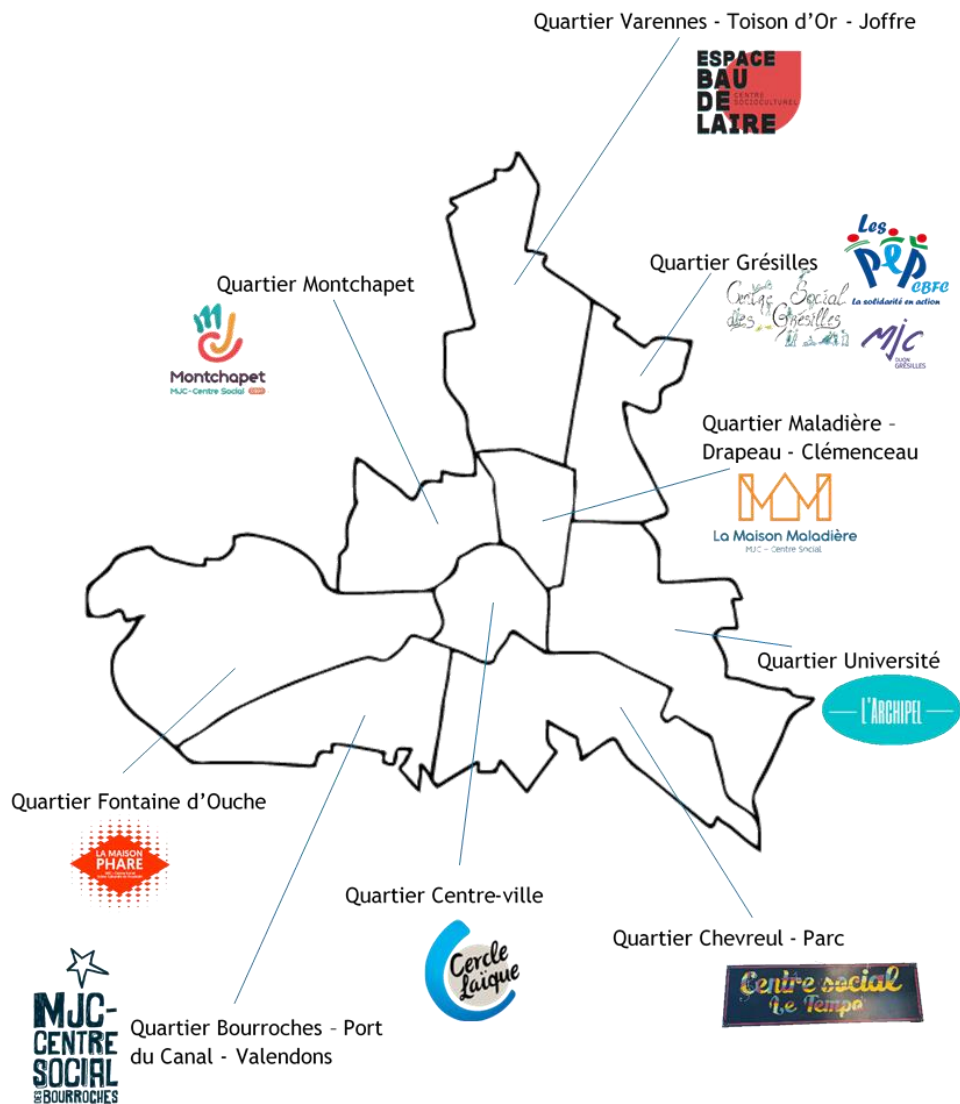


AUTRES FINANCEURS

- ↗ CAF
- ↗ État Soutien aux Fédérations
- ↗ FONJEP Jeunesse et Sports
- ↗ FONJEP Affaires Sociales
- ↗ Valorisation du bénévolat

	Charges		Produits	
Année 2023			↗ Ville de Dijon	4 500 €
	↗ Autres charges (*)	2 500 €	↗ CAF	500 €
	↗ Frais de personnel	3 000 €	↗ État Soutien aux Fédérations	300 €
	↗ Personnel bénévole - CA	600 €	↗ FONJEP Jeunesse et Sports	100 €
			↗ FONJEP Affaires Sociales	100 €
		↗ Valorisation du bénévolat	600 €	
		6 100 €	6 100 €	
Année 2024			↗ Ville de Dijon	4 500 €
	↗ Autres charges (*)	2 900 €	↗ CAF	900 €
	↗ Frais de personnel	3 500 €	↗ État Soutien aux Fédérations	600 €
	↗ Personnel bénévole - CA	700 €	↗ FONJEP Jeunesse et Sports	200 €
			↗ FONJEP Affaires Sociales	200 €
		↗ Valorisation du bénévolat	700 €	
		7 100 €	7 100 €	
Année 2025			↗ Ville de Dijon	4 500 €
	↗ Autres charges (*)	3 000 €	↗ CAF	1 100 €
	↗ Frais de personnel	4 000 €	↗ État Soutien aux Fédérations	700 €
	↗ Personnel bénévole - CA	750 €	↗ FONJEP Jeunesse et Sports	350 €
			↗ FONJEP Affaires Sociales	350 €
		↗ Valorisation du bénévolat	750 €	
		7 750 €	7 750 €	
Année 2026			↗ Ville de Dijon	4 500 €
	↗ Autres charges (*)	3 300 €	↗ CAF	1 300 €
	↗ Frais de personnel	4 500 €	↗ État Soutien aux Fédérations	900 €
	↗ Personnel bénévole - CA	800 €	↗ FONJEP Jeunesse et Sports	500 €
			↗ FONJEP Affaires Sociales	500 €
		↗ Valorisation du bénévolat	800 €	
		8 600 €	8 600 €	

	2023	2024	2025	2026
Animation globale	12 000 €	12 000 €	12 000 €	12 000 €
Action 1	9 000 €	9 000 €	9 000 €	9 000 €
Action 2	6 500 €	6 500 €	6 500 €	6 500 €
Action 3	4 500 €	4 500 €	4 500 €	4 500 €
	32 000 €	32 000 €	32 000 €	32 000 €



FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX DE CÔTE-D'OR

MAISON DES ASSOCIATIONS
 2, rue des Corroyeurs – Boite MM1
 21000 DIJON
 03 80 54 05 92 – 06 45 30 28 11
 centres-sociaux.21@wanadoo.fr
 www.centres-sociaux-21.fr